

LES PATHOLOGIES DE LA LIBERTÉ (OU LA LIBERTÉ DES PATHOLOGIES) : LA BALLADE DE GERMAIN

Jérôme Englebert¹

« Aussi, en dehors des adeptes du déterminisme et du libre arbitre, reste-t-il des hommes qui vivent, cherchent, aspirent, agissent, se sentent libres. Il ne leur viendra même pas à l'esprit de faire de cette liberté une profession de foi, ni encore moins le sujet d'une controverse théorique. La vie seulement leur paraîtra sans elle inconcevable. »

Eugène Minkowski, *Le temps vécu*, 1933, p. 110.

« *Les non-dupes errent.* »

Jacques Lacan, *Le séminaire XXI*, 1973-1974.

« [...] qu'on laisse un roi tout seul, sans aucune satisfaction des sens, sans aucun soin dans l'esprit, sans compagnie, penser à lui tout à loisir, et l'on verra qu'un roi sans divertissement est un homme plein de misères. »

Blaise Pascal, *Les Pensées*, 1857, p. 164.

Introduction

Mon objectif est de soumettre le concept de « pathologies de la liberté » à triple épreuve. 1/ à travers le célèbre conflit historique de la psychiatrie française opposant Henri Ey à Jacques Lacan sur la présence de la liberté au sein de la maladie mentale ; 2/ à travers l'opposition que nous identifierons entre les méthodes prônées par Binswanger et par Minkowski pour réaliser une compréhension psychopathologique de l'individu ; 3/ à travers la clinique, le cas Germain, patient psychotique dont nous reprendrons l'histoire qui le verra s'opposer au monde entier.

Je donnerai différents arguments en analysant ces débats (historiques, méthodologiques et cliniques) afin de proposer une lecture singulière des pathologies de la liberté et de voir comment cette lecture s'inscrit dans le champ psychopathologique. L'objectif de ma contribution sera de rencontrer le vécu en première personne du sujet psychotique qui se retrouve mal dans la qualification de son existence comme étant privée de liberté. Comme le titre de cette étude l'annonce, la thèse que je défends est de considérer que l'interrogation des pathologies de la liberté conduit également à interroger son corollaire, la dimension inéluctablement libre inhérente aux personnes affectées de psychopathologies. Ce décalage, que nous permettra d'entrevoir Lacan, nous mènera à interroger la dimension adaptative de l'expérience psychopathologique et, dans la continuité de Canguilhem, à considérer la pathologie comme la création de normes inédites (généralement inaccessibles à autrui).

¹ Psychologue clinicien, il enseigne la psychopathologie, la criminologie clinique et la philosophie aux universités de Louvain, de Bruxelles et de Liège, Belgique.

1. Axe historique : les pathologies de la liberté ou la liberté des pathologies Henri Ey contre Jacques Lacan

Henri Ey apparaît comme étant la figure incontournable de la réflexion sur les « pathologies de la liberté ». C'est en effet lui qui prendra le plus au sérieux ce concept en vogue dans les années 40-50, tout en continuant à convoquer cette formule tout au long de son œuvre. Dès ses trois volumes des *Études psychiatriques*², dans le *Manuel de psychiatrie*³ bien sûr, mais aussi dans *La conscience*⁴. La liberté est régulièrement abordée lors de ses cours à Sainte-Anne, les fameux « mercredis de Sainte-Anne » – seul jour qui le voyait quitter son hôpital de Bonneval pour rejoindre la capitale et son monde intellectuel. La clinique psychiatrique de Bonneval restera célèbre pour ses colloques, qui se tiendront de 1942 à 1960, dont le plus discuté restera sûrement celui de 1946 : « Le problème de la psychogenèse des psychoses et névroses » (auquel sera invité notamment Jacques Lacan). Ce colloque laisse une place dense aux pathologies de la liberté et initie un dialogue fécond entre Ey et Lacan sur ce concept et, au fond, sur le statut de la pathologie mentale.

Pour préciser cette présence ubiquitaire et massive de l'expression « pathologies de la liberté » dans l'œuvre d'Henri Ey, celle avec l'organo-dynamisme que l'on retient comme étant le principal héritage de sa pensée, on pourra se référer au numéro d'hommage de *l'Évolution Psychiatrique*, paru en 1977 (année de sa mort). Numéro qui était destiné à lui être offert de son vivant. Pour attester de l'importance de la notion de pathologie de la liberté, on retiendra le chapitre « Liberté et Psychiatrie » de H. Sztulman, un autre « Psychiatrie et liberté » de G. Réda, ou encore celui intitulé « La liberté de l'âme me manque : Sur la conscience du sentiment de liberté chez les schizophrènes » de J. Wyrsh. Dans la lignée d'Henri Ey, ce dernier, par exemple, y suggère notamment que « la maladie mentale est une chute en dehors du cercle de la liberté »⁵ ou encore que « le critère [...] de toute maladie psychique est la perte de la capacité d'autodétermination raisonnable, l'absence de liberté⁶ ».

La problématique des pathologies de la liberté chez Ey peut être synthétisée à travers la citation suivante : « La Psychiatrie est une pathologie de la liberté, c'est la Médecine appliquée aux amoindrissements de la liberté. Toute psychose et toute névrose est essentiellement une somatose qui altère l'activité d'intégration personnelle (conscience et personnalité). *La Psychiatrie est à cet égard, la Pathologie de la liberté*⁷ ».

² Ey H., *Études psychiatriques, tome 1*, Paris, Desclée de Brouwer, 1948 ; Ey H., *Études psychiatriques, tome 2*, Paris, Desclée de Brouwer, 1952 ; Ey H., *Études psychiatriques, tome 3*, Paris, Desclée de Brouwer, 1954.

³ Ey H., Bernard P., Brisset Ch., *Manuel de psychiatrie*, Paris, Masson, 1960.

⁴ Ey H., *La conscience*, Paris, Desclée de Brouwer, 1963.

⁵ Wyrsh J., « La liberté de l'âme me manque : Sur la conscience du sentiment de liberté chez les schizophrènes », in *L'Évolution psychiatrique*, vol. XLII, n°III/2, numéro spécial, 1977, p. 847.

⁶ *Ibid.*

⁷ Ey H., *Études psychiatriques, tome 1, op. cit.*, p. 77, mis en italique par mes soins. Cette citation est intéressante car, si elle énonce clairement son programme – la psychopathologie est un amoindrissement, une affection, un trouble fondamental de la liberté – elle repose sur une construction de phrase étonnamment confuse. Bien que la position d'Henri Ey sur la question ne laisse guère de doute sur ce qu'il pense, il écrit bien que c'est *la psychiatrie* qui est une pathologie de la liberté et non l'objet de celle-ci, la maladie mentale. Si on le lit à la lettre, ce qui conduirait à un amoindrissement, une affection du libre arbitre serait donc la psychiatrie elle-même ! Bien qu'il ne s'agisse clairement pas de ce que veut dire Ey, cette piste sous forme de « *lapsus* foucauldien », demeurera toutefois une perspective intéressante à retenir, en écho à celles qui seront développées dans cette contribution, pour comprendre les pathologies de la liberté. Celles-ci devraient donc être également comprises en tant que dispositif particulier qui, tout en soignant, régulerait, voire aliénerait la liberté du malade mental.

Comme l'ont récemment mis en évidence Garrabé et Lepoutre⁸, le maître de Bonneval confesse s'être inspiré, pour initier ses réflexions sur les rapports entre pathologie et liberté, de Günther Anders-Stern et son célèbre article paru en 1937 « Pathologie de la liberté » dans les *Recherches philosophiques*⁹.

Venons-en à la célèbre controverse qui opposera Ey à Lacan lors du fameux troisième colloque de Bonneval de 1946 consacré à la causalité psychique¹⁰. En total désaccord sur la genèse des névroses et des psychoses – Ey soutenant l'hypothèse d'une genèse biologique des maladies mentales à travers sa théorie de l'organo-dynamisme ; Lacan défendant la métapsychologie freudienne et l'origine psychique des troubles névrotiques et psychotiques¹¹ – ces deux figures incontournables de la psychopathologie de l'époque entament une discussion acérée sur la place de la liberté dans la folie.

Henri Ey, dans une intervention intitulée « Les limites de la psychiatrie : Le problème de la psychogenèse » dit rejeter « toute psychogenèse, toute causalité psychique des troubles mentaux¹² ». Dans ce texte, Ey suggère que si la liberté joue un rôle déterminant dans la « vie psychique normale », admettant dans ce contexte non pathologique une psychogenèse pure, la pathologie mentale en est exclue et réside sur une stricte « organogenèse ». Ce sont des désordres des fonctions organiques qui altèrent et diminuent la vie psychique et dès lors les potentialités de liberté : « les maladies mentales sont des insultes et des entraves, elles ne sont pas causées par l'activité libre, c'est-à-dire, purement psychogénétique¹³ ».

À l'opposé, Lacan soutiendra dans une intervention intitulée « Propos sur la causalité psychique » la thèse résolument inverse que l'on peut énoncer ainsi : *Le fou, c'est l'homme libre*, le garant de la perpétuation des conduites humaines de liberté :

« Loin donc que la folie soit le fait contingent des fragilités de son organisme, elle est la virtualité permanente d'une faille ouverte dans son essence. Loin qu'elle soit pour la liberté "une insulte" (comme Ey l'énonce), elle est sa plus fidèle compagne, elle suit son mouvement comme une ombre. Et l'être de l'homme, non seulement

⁸ Garrabé J., Lepoutre T., « Sur la "pathologie de la liberté" », in *L'Évolution psychiatrique*, vol. 83, n°1, 2018, p. 5-13.

⁹ Stern G., « Pathologie de la liberté. Essai de la non-identification », in *Recherches philosophiques*, vol. VI, 1936-1937, p. 22-54. Précisons d'ailleurs que si Ey reconnaît sa dette à l'égard du penseur allemand, il se trompe dans la transcription de ses prénom et nom puisque ce dernier devient Gauthier-Sterne dans l'étude n°15 sur l'anxiété morbide des *Études psychiatriques* (p. 425). On s'amusera d'ailleurs de constater que le nom de Stern aura décidément été voué à se transformer puisque Gilles Deleuze l'écorchera à son tour en le nommant Günther Stein (Deleuze G., *Logique du sens*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1969, p. 186-187). Et, comme on le sait, l'histoire est facétieuse et cocasse car, dès 1945, dès lors avant les textes de Ey et Deleuze, Stern se fera appeler et signera tous ses textes Günther Anders. Sur l'influence des *Recherches philosophiques* dans le développement et la réception de la phénoménologie en France, se référer à Cormann G., « Sartre, Heidegger et les Recherches Philosophiques – Koyré, Levinas, Wahl », in G. Cormann et O. Feron (éd.), « Éléments pour une archéologie de la philosophie française contemporaine », *Questions anthropologiques et phénoménologie. Autour du travail de Daniel Giovannangeli*, Bruxelles, Ousia, 2014, p. 135-166.

¹⁰ On se référera pour une réflexion plus complète sur ce débat à la contribution de Garrabé et Lepoutre, *op. cit.*

¹¹ Bien que, comme le soulignent avec à-propos Garrabé et Lepoutre dans leur article, l'on sache que Lacan soutiendra quelques années plus tard (1955-1956) dans le *Séminaire III* « Les psychoses » que « le grand secret de la psychanalyse, c'est qu'il n'y a pas de psychogenèse » (cité par Garrabé et Lepoutre, *op. cit.*, p. 8).

¹² Ey H., « Les limites de la psychiatrie. Le problème de la psychogenèse », in *Le problème de la psychogenèse des névroses et des psychoses*, Paris, La bibliothèque des introuvables, 2004, p. 9.

¹³ *Ibid.*, p. 14.

ne peut être compris sans la folie, mais il ne serait pas l'être de l'homme s'il ne portait en lui la folie comme la limite de sa liberté¹⁴. »

Comme le suggèrent Garrabé et Lepoutre, commentant cette querelle :

« D'un côté, donc, est mise en scène une liberté qui n'existe qu'au titre de la psychogenèse, soit dans la normalité, toujours diminuée, amoindrie, remise en cause par la pathologie ; de l'autre, est défendue une liberté qui n'existe qu'aussi loin qu'une virtualité de la folie fait le propre de l'homme, donc affirmée, augmentée, garantie par la pathologie. *Pathologie de la liberté contre liberté de la pathologie*¹⁵ ».

Le propos prend une tournure plus concrète et décisive pour notre développement à travers les mots d'Henri Ey dans la retranscription écrite de sa discussion du rapport de Lacan. Ey, semblant en effet « suspecter » chez Lacan une posture philosophique et spéculative à laquelle il oppose la rigueur médicale et psychiatrique, précise :

« Faut-il donc nous écrire avec J. Lacan que celui qui se croit roi et qui est roi n'est pas plus fou que celui qui se croit roi sans être roi ? Si c'est à cela qu'aboutit la dialectique d'Hegel [...] tout en admirant l'audace et le courage de notre ami qui, psychiatre, volatilise ainsi la psychiatrie, je préfère me féliciter de n'être pas entré dans cette voie [. . .]. Tout au plus, il me sera permis de dire à Lacan, qui recourt si facilement et peut-être avec une précipitation assez horriblement "éclectique" et un peu désordonnée aux grands génies philosophiques (Platon, Descartes, Hegel, Marx. . .), que pour moi c'est à quelques bons esprits – il y en a – parmi les grands médecins qui se sont occupés de la folie et, particulièrement à Moreau (de Tours) et à Jackson, que je préfère me référer¹⁶. »

De cette opposition Ey-Lacan, nous retiendrons deux considérations antagonistes en termes de déterminisme des psychopathologies. La première, celle d'Henri Ey, donne le primat (voire l'exclusivité) à la genèse biologique du trouble mental et propose de considérer la formule « pathologies de la liberté » en tant que trouble ou rupture de l'exercice intime du libre arbitre et du vécu de liberté. La seconde, celle de Jacques Lacan, donne quant à elle le primat, et sans doute l'exclusive, à l'origine psychique du trouble, laissant suggérer une compréhension de la même formule comme une mise en scène, à nouveaux frais et selon des modalités inédites, d'un exercice différent de la liberté, indiquant toute la « potentialité libertaire » de la pathologie.

¹⁴ Lacan J., « Propos sur la causalité psychique », in *Le problème de la psychogenèse des névroses et des psychoses*, Paris, La bibliothèque des introuvables, 2004, p. 41.

¹⁵ Garrabé J., Lepoutre T., « Sur la "pathologie de la liberté" », *op. cit.*, p. 7. Cette double polarité, semblant contraindre les deux adversaires du jour à assumer des positions extrêmes – qui s'expliquent peut-être en partie par le simple fait qu'ils doivent assumer leurs propos plus que par des convictions rigides et irrévocables –, tend dans la psychiatrie contemporaine, dans une logique pluricausale, à trouver un consensus à travers le modèle bio-psycho-social suggérant que l'étiologie des maladies mentales est complexe et repose sur plusieurs facteurs et sur la convergence (l'alignement) de ceux-ci pour précipiter le développement d'un trouble psychopathologique. Toutefois, je précise que mon propos ne cherche pas à reprendre ce débat et s'intéresse, au fond, assez peu aux causes et déterminants de la pathologie.

¹⁶ Ey H., « Discussion du rapport de Lacan », in *Le problème de la psychogenèse des névroses et des psychoses*, Paris, La bibliothèque des introuvables, 2004, p. 59.

Cet axe historique permet de rendre explicite le débat liberté-déterminisme en ce qui concerne l'étiologie des pathologies. Interrogeons maintenant le second axe de notre proposition, celui de la conception du trouble mental. Au sein même de la psychopathologie phénoménologique – lecture du trouble mental qui, par essence, est concernée par les problématiques de liberté et d'existence – retenons deux positions qui, elles aussi, mettent en scène un débat (qui ne s'est pas joué de façon explicite comme celui de Lacan et Ey à Bonneval) réactualisant la problématique des rapports entre pathologie et liberté.

2. Axe psychopathologique : la psychopathologie comme rupture existentielle ou comme psychologie du pathologique

Ludwig Binswanger contre Eugène Minkowski

Le distinguo que je vais proposer ne fait pas clairement autorité, mais je pense, à regarder de près les différentes propositions en présence, qu'il existe en fait deux tendances, sans doute complémentaires, mais en partie contradictoires également, dans la manière de concevoir la psychopathologie lorsqu'elle est influencée par la phénoménologie. Avant d'en arriver à ces deux approches, celles de Binswanger et de Minkowski, je propose de partir de celui que l'on considère souvent comme le père fondateur de la psychopathologie phénoménologique, Karl Jaspers, qui dans *Psychopathologie générale*¹⁷ met au centre de l'aventure psychopathologique les notions de *description* et de *compréhension*. À l'occasion du centenaire de ce livre, Thomas Fuchs et Giovanni Stanghellini, dans un ouvrage collectif qu'ils ont dirigé, précisent dans leur introduction que :

« *Descriptive psychopathology* can be defined as the precise description and categorization of abnormal experiences as recounted by the patient and observed in his behaviour. It is a detailed unfolding of the patient's field of consciousness whose aim is bringing into view his subjectivity. [...] The form in which a content is given to consciousness is considered more important than the content itself¹⁸. »

La psychopathologie jaspersienne cherche donc à décrire et analyser l'anomalie des expériences subjectives avec pour objectif la compréhension de celles-ci. Cette conception a pour incidence un intérêt prononcé pour les formes d'apparition du phénomène psychopathologique, plutôt que pour son contenu en tant que tel. Toutefois, un important paradoxe réside dans les propositions de Jaspers qui, tout en soulignant que faire de la psychopathologie est un acte de compréhension, suggère à de multiples reprises que la psychose est intrinsèquement « incompréhensible » :

« Lorsque nous essayons d'atteindre ces *expériences délirantes primaires*, nous remarquons bientôt que notre connaissance reste toujours fragmentaire parce que nous sommes incapables de nous représenter concrètement ces modes d'expériences psychiques qui nous sont tout à fait étrangers. En elles il y a toujours beaucoup d'inconcevable, d'abstrait, d'incompréhensible¹⁹. »

¹⁷ Jaspers K., *Psychopathologie générale*, Paris, Bibliothèque des introuvables, 1913, 2000.

¹⁸ Fuchs T., Stanghellini G. (éd.), *One Century of Karl Jaspers' General Psychopathology*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. xviii.

¹⁹ Jaspers K., *Psychopathologie générale*, Paris, Bibliothèque des introuvables, 1913, 2000, p. 91.

Jaspers lui-même, sans jamais vraiment pointer cette contradiction centrale, va chercher à résister contre cette sentence. Et, de ce point de vue, il est raisonnable de dire que Binswanger et Minkowski s'inscrivent tous deux dans cette perspective de résistance à l'incompréhensible, et rejouent ce paradoxe à plusieurs reprises, ou le redéfinissent selon d'autres modalités. On pensera notamment à Minkowski qui, dans *Le temps vécu*, suggère à propos d'un de ses patients qu'il *sait tout de lui*, soulignant qu'un sentiment analogue marque en réalité l'effroi de la pathologie : « Le psychisme de notre malade se trouve trop près de notre entendement. [...] Arraché à la base commune, notre malade n'a, à ce point de vue, plus rien d'un "semblable" ; nous avons un aliéné devant nous²⁰ ». L'on observe une intéressante torsion concernant le savoir du psychopathologue passant de la position d'incompréhensibilité à celle d'une compréhension totale. L'une comme l'autre s'avérant problématique et, précisément, étant le reflet de la présence du trouble.

L'hypothèse que je soutiens est de penser que si Minkowski comme Binswanger vont proposer des alternatives à ce constat d'incompréhensibilité jaspersien, ils le feront selon deux représentations différentes de l'expérience psychopathologique, reposant chacune sur des postulats opposés : celui de la *Daseinsanalyse* de Binswanger, concevant le vécu pathologique comme un échec existentiel, et celui d'une analyse phéno-structurale chez Minkowski, étudiant les dimensions typiques et cardinales de l'expérience pathologique²¹.

Le projet daseinsanalytique de Binswanger cherche à comprendre la relation liant de façon intime l'homme à la folie à travers l'étude du parcours individuel où se confondent la singularité de l'existence et celle de l'aliénation. Il n'est guère étonnant que son approche herméneutique de l'existence conduise à sa célèbre remarque : « [...] chacun a, pour ainsi dire, sa propre schizophrénie, selon sa propre biographie, ses propres problèmes et les alternatives qui en procèdent et cela en dépit d'une grande concordance dans la symptomatologie – comme le psychopathe de schizophrènes est toujours de nouveau amené à le sentir²² ». Cette psychopathologie phénoménologique existentielle, rendant compte de la singularité de la personne, conçoit le trouble comme une rupture, le moment où le sujet échoue dans son existence. Le trouble psychopathologique n'est alors plus tant une maladie qu'un échec, un moment de non-maîtrise de l'existence, un vécu manqué.

Le point de force de cette conception du pathologique est qu'elle permet de comprendre une personne singulière aux prises avec les défaillances de l'existence, mais elle conduit à comprendre la psychopathologie comme un moment de rupture avec le cheminement de l'existence. Les limites d'une telle considération sont qu'elle conduit à l'étude de ce qui manque dans l'expérience psychopathologique par rapport au vécu « sain ». Il est alors, dans ce contexte, cohérent de réaliser une étude systématique des *formes manquées* de la

²⁰ Minkowski E., *Le temps vécu*, Paris, PUF, 1933, 2005, p. 167.

²¹ Il est d'ailleurs intéressant de constater que la psychopathologie phénoménologique que l'on qualifiera de « française » s'inscrira plus volontiers dans l'héritage de Binswanger (je pense notamment à l'école française de *Daseinsanalyse*), alors que le courant « international », incarné par des auteurs comme Josef Parnas, Giovanni Stanghellini ou Louis Sass, s'inscrit plutôt, selon moi, dans la lignée de la perspective structurale de Minkowski. Sur l'influence et l'héritage de Minkowski sur la psychopathologie phénoménologique contemporaine, on se référera à l'article suivant qui est souvent présenté comme fondateur du renouveau et de l'impulsion internationale de cette discipline : Parnas J., Bovet P., « Autism in schizophrenia revisited », in *Comprehensive Psychiatry*, vol. 32, n°1, 1991, p. 7-21.

²² Binswanger L., *Mélancolie et manie*, Paris, PUF, 1960, 1987, p. 134.

présence humaine²³. Cette herméneutique des *structures ontico-ontologiques*, comme l'appelle Binswanger, cherche au fond plus à identifier les différences entre la pathologie et l'esprit sain qu'à comprendre le phénomène psychopathologique en tant que tel²⁴. Cette perspective est certes intéressante, passionnante même, mais en renonçant à mettre à jour la dimension structurale de la psychopathologie, elle tend à considérer la maladie comme la déviation par rapport à une norme abstraite, arbitrairement définie, qui serait l'*existence saine*. On cherche alors moins à comprendre les transformations de l'existence qu'à étudier les continuités et discontinuités de celle-ci.

À l'opposé de cette perspective – ou en complément –, on retrouve donc Minkowski qui, dans son *Traité de psychopathologie* en 1966, propose une définition de la psychopathologie apparaissant contradictoire avec la démarche binswangerienne. Il s'agit bien entendu de sa célèbre invitation à penser la psychopathologie comme une *psychologie du pathologique*, s'accompagnant d'un rejet assez net d'une *pathologie du psychologique*. Sans jamais citer Binswanger, on pourrait croire que ce propos est une critique déguisée de la tendance herméneutique-existentielle de la *Daseinsanalyse*. Minkowski opte en effet, et sans concession, pour la première des deux propositions et s'en explique :

« [la psychopathologie] se présentera dans maintes occasions davantage comme une *psychologie du pathologique* qu'une simple pathologie du psychologique, ce psychologique étant considéré comme nécessairement exempt de tout "pathologique" et se référant ainsi à une norme abstraite à peine viable (adaptation, équilibre) ; ce sont des opérations de l'esprit bien plus que la réalité vivante²⁵ ».

Pour Minkowski, rechercher la psychologie du pathologique inscrit le propos, autant que l'acte, « sous le signe de la position phénoménologique en premier lieu²⁶ ». La psychopathologie ne pourra, dès lors, être une discipline similaire à celle qui se trouve « consignée dans les manuels, soigneusement épurés souvent de tout ce qu'il y a de vraiment humain dans notre existence²⁷ ». Par ailleurs, Minkowski prend la précaution de préciser que concevoir une *psychologie du pathologique* ne signifie en rien « que nous avons tendance à rechercher partout le pathologique, c'est-à-dire le morbide²⁸ », mais consiste plutôt en une possibilité de *réagir* face à la dépossession de la dimension précisément humaine du phénomène humain car il observe que « d'une façon quelque peu paradoxale, il nous arrive de nous dire parfois qu'enlever par la pensée un par un tous les traits "pathologiques" ne nous mène point à l'image d'un "psychologique" normal, car, à vrai dire, à la suite d'une soustraction systématique et artificielle de cet ordre, il ne reste rien du tout, rien que le vide et le néant²⁹ ».

²³ Binswanger L., *Trois formes manquées de la présence humaine : la présomption, la distorsion, le maniérisme*. Le Cercle Herméneutique, 1956, 2006.

²⁴ On trouvera un argument superposable au nôtre dans Grohmann T., *Corps et monde dans l'autisme et la schizophrénie : Approches ontologiques en psychopathologie*, New York, Springer, Phaenomenologica, 2019.

²⁵ Minkowski E., *Traité de psychopathologie*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1966, 1999, p. 64.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*, p. 65. On pourrait ici, plutôt qu'une critique à l'encontre de Binswanger, déceler une critique anticipée de l'évolution de la psychiatrie à travers notamment l'arrivée, en psychopathologie, de la « réflexion DSM » (formule qui est d'ailleurs presque un oxymore).

²⁸ *Ibid.*, p. 64.

²⁹ *Ibid.*

Selon un projet clairement différent de la *Daseinsanalyse*, Minkowski cherche à mettre au jour la structuration typique de la folie, les dimensions essentielles de la maladie mentale, particulièrement de la schizophrénie, conduisant à une même manière de transformer l'existence et l'expérience³⁰. Ainsi, chez Minkowski, il y a bien des caractéristiques expérientielles communes à toutes les personnes – elles-mêmes singulières – affectées de schizophrénie. Cette « structure » définit la totalité de l'expérience des sujets schizophrènes, affecte la vie de la conscience elle-même et façonne la triple ouverture du sujet à l'égard de soi-même, d'autrui et du monde. L'expérience de la folie, selon cette perspective phéno-structurale, ébranle, plus que toute autre forme d'existence, les rapports fondamentaux que les sujets entretiennent à l'égard d'eux-mêmes et de leur propre corps.

L'identification de ces deux psychopathologies, binswangerienne et minkowskienne, me semble être de nature à préciser le débat sur les pathologies de la liberté. Je propose d'en retenir deux éléments qui me permettront d'aborder la dernière partie de mon développement.

Le premier élément est que les pathologies de la liberté peuvent, en fonction du choix psychopathologique qui est maintenant à faire, s'énoncer de façons différentes. Sans nécessairement lier Binswanger à Ey, ni Minkowski à Lacan (bien que l'on sache la grande estime qui lie ces deux derniers), la perspective binswangerienne semble vouée à concevoir la pathologie, dans la lignée médicale d'Henri Ey, comme une entrave à la liberté, la problématique du causalisme en moins (ce qui est caractéristique de la lecture phénoménologique). Binswanger peut, en effet, évoquer la « liberté défaillante » du malade et ce n'est pas étonnant si en 1954, dans *Analyse existentielle et psychothérapie*, il insiste sur le fait que « l'analyse existentielle ne peut devenir thérapeutiquement efficace en tant que telle [...] que si elle parvient [...] à faire retrouver à l'homme, hors de son monde et de son mode d'être présent névrotiquement ou psychotiquement transpassés, fourvoyés, troués ou distors, le chemin vers la liberté du pouvoir-disposer de ses possibilités d'existence les plus propres³¹ ».

Minkowski, quant à lui, semble pouvoir être rapproché de la lignée philosophique qu'Henri Ey reproche à Lacan, tout en s'écartant lui aussi, point qu'il partage donc avec Binswanger, de la réflexion causale qui anime le débat Ey-Lacan. La position de Minkowski me semble s'inscrire dans la nuance. Plutôt que de partir du postulat d'une entrave de la liberté, et plutôt que de militer pour une lecture du fou comme incarnation de l'homme libre, il semble plus exact de dire que l'étude phéno-structurale a pour objectif d'étudier 1/ les conditions de possibilité de la liberté du sujet au sein de l'expérience pathologique et 2/ l'expérience de liberté en tant que telle dans le vécu de la pathologie.

³⁰ C'est précisément sur ce point que s'inscrivent les contributions contemporaines de la psychopathologie phénoménologique. Pour une présentation complète des hypothèses phénoménologiques récentes à propos de la schizophrénie, je me permets de renvoyer à Englebert J., Valentiny C., *Schizophrénie, conscience de soi, intersubjectivité : Essai de psychopathologie phénoménologique en première personne*, Préface « L'Un et le Multiple : Six Univers » de L. Sass, J. Parnas et G. Stanghellini et Avant-propos de N. Franck, Bruxelles, De Boeck, 2017.

³¹ Binswanger L., « Analyse existentielle et psychothérapie », in *Analyse existentielle et psychanalyse freudienne : discours, parcours, et Freud*, Paris, Gallimard, 1981, p. 120.

En reprenant les quatre principaux ouvrages de Minkowski, à savoir : *La schizophrénie*³², *Le Temps vécu*³³, *Vers une cosmologie*³⁴ et le *Traité de psychopathologie*³⁵, il est singulier – et instructif – de constater que l’expression « pathologie de la liberté » n’apparaît pas. En ayant à l’esprit le contexte intellectuel et psychiatrique de l’époque, rappelons que Minkowski vit et pratique à Paris, ne pas reprendre et discuter de ce concept si popularisé est un premier indicateur.

C’est un passage du *Temps vécu* qui va me permettre de préciser le rapport de Minkowski à la liberté. Ne trouvant pas cette dernière associée à la pathologie, c’est dans un contexte autre que l’on va la retrouver. On oublie souvent que le *Temps vécu* est séparé en deux livres, un premier soutenant une thèse philosophique (une esquisse d’anthropologie phénoménologique en quelque sorte) dont le titre est « Essai sur l’aspect temporel de la vie » ; le second livre est quant à lui résolument psychopathologique et s’intitule « Structure spatio-temporelle des troubles mentaux » – cette répartition bipolaire étant annoncée dès le sous-titre de l’ouvrage : *Études phénoménologiques et psychopathologiques*. Si l’on ne retrouve que des évocations secondaires de la liberté dans la section dédiée à la psychopathologie, une évocation de cette problématique dans le premier livre, au sein du Chapitre IV consacré à l’avenir, se révèle décisive. Minkowski insiste pour qualifier ce passage comme étant la « pierre [...] projetant une clarté éblouissante sur [la construction de son édifice], [formant] aussi bien le couronnement que le soubassement ; elle porte toutes les autres parties, tout en planant au-dessus d’elles³⁶ ».

Minkowski évoque ce qu’il appelle le « facteur éthique » : « Que de pensées éveille ce mot, que de problèmes ne vient-il pas poser devant nous ! Les phénomènes de responsabilité, de sanction, de devoir et surtout de liberté, tous entourés comme d’un rideau de mystère, surgissent devant les yeux³⁷ ». La dimension fondamentale de la liberté affirmée, il reste à comprendre le sort que réserve Minkowski à cette expérience. S’il ne nous dira rien sur l’éprouvé de celle-ci dans la pathologie, il se positionne en revanche sur la possibilité d’une limitation de celle-ci dans l’expérience humaine. Et sa position semble claire et tranchée :

« Il n’y a vraiment plus rien entre nous et le monde, dans notre marche en avant ; nous nous y épanchons entièrement, complètement, sans aucune barrière à franchir, et nous sommes libres. Cette liberté se rattache ainsi non pas à la réflexion, à l’hésitation ou au choix qui précèdent la décision, mais émane de la décision elle-même [...]. Comme telle, elle est illimitée [...]. Comme telle, elle ne se laisse ni affirmer, ni nier ; elle ne supporte aucune affirmation [...] ; l’affirmation du libre arbitre l’atteint aussi peu que la thèse du déterminisme³⁸. »

Dès lors, s’il n’est pas permis d’affirmer clairement que Minkowski se range du côté de Lacan pour soutenir la thèse de la liberté des pathologies, il semble en tout cas ne pas emboîter le pas d’Henri Ey et de la pathologie comme entrave à la liberté, insistant sur sa

³² Minkowski E., *La schizophrénie*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1927, 2002.

³³ Minkowski E., *Le temps vécu*, op. cit.

³⁴ Minkowski E., *Vers une cosmologie*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1936, 1999.

³⁵ Minkowski E., *Traité de psychopathologie*, op. cit.

³⁶ Minkowski E., *Le temps vécu*, op. cit., p. 103.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.* p. 109-110.

dimension illimitée sinon, écrit-il, « il n'y aurait alors plus rien, mais vraiment rien d'humain en [l'homme]³⁹ ».

Le second point que je veux mettre en évidence est que la conception phéno-structurale de Minkowski permet de penser la pathologie comme une expérience en tant que telle (et non comme une expérience ratée). Elle permet, dans une logique canguilhemienne⁴⁰, de penser la pathologie comme un « nouvel équilibre », comme de nouvelles modalités d'adaptation au milieu. J'ai déjà eu l'occasion de développer cet argument dans d'autres travaux, et me limiterai ici à citer Stanghellini, qui prend position de façon nette dans le débat qui nous occupe ici, dans une conférence prononcée à Liège en décembre 2017 :

« Nous devons effectuer une *epoché* radicale par rapport à toutes les approches qui considèrent les troubles mentaux comme des échecs du fonctionnement normatif, éviter le discours qui véhicule des conceptualisations de la condition existentielle du patient chargées de déviances et déficits, et donner la parole au patient lui-même afin qu'il décrive son propre point de vue. Pour le résumer en une formule : passer d'une pathographie négative à une pathographie positive (c'est-à-dire un récit de ce qui existe plutôt que de ce qui manque dans le monde vécu du patient)⁴¹. »

Cette possibilité de penser la pathologie comme une expérience intrinsèque, ne s'inscrivant pas nécessairement dans une logique du manque ou du déficit⁴², de faire – pour reprendre les mots de Stanghellini – une « pathographie positive », peut être considérée comme un enjeu déterminant de la pratique de la psychopathologie, ancrée dans un choix épistémologique et méthodologique tranché. Il semble raisonnable de considérer qu'il s'agit d'un des points sur lesquels, à l'avenir, les travaux de psychopathologie phénoménologique auront à débattre.

De cette section, nous retiendrons la notion de liberté chez Minkowski dont on semble ne pas pouvoir postuler l'absence chez un individu. La lecture phéno-structurale permet une étude des modalités qui se présentent au clinicien (et non pas des phénomènes dont on

³⁹ *Ibid.* p. 104.

⁴⁰ C'est bien Canguilhem qui relève que le « pathologique » est une expérience innovante créant de nouvelles normes, plus qu'elle ne s'écarte de la normalité. Il insiste également sur le fait que « Le vivant et le milieu ne sont pas normaux pris séparément, mais c'est leur relation qui les rend tels l'un et l'autre » (Canguilhem G., *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966, p. 90) suggérant que ce qui confère le caractère pathologique à un comportement est la conjonction, la rencontre de celui-ci avec un environnement qui, tantôt conduira à une inadaptation, tantôt produira une conduite adaptée. Dans le champ de la psychopathologie, l'œuvre incontournable de Demaret donne un ancrage clinique à cette conception du trouble en relevant, par exemple, l'adaptation du vécu anorexique en période de famine, ou encore en observant que « la fonction sociale des psychopathes dépend des conditions du milieu. Plus celles-ci sont perturbées, plus le "déséquilibré" se révèle adapté et même utile. En temps de paix, on les enferme ; en temps de guerre, on compte sur eux et on les couvre de décorations... » (Demaret A., *Éthologie et psychiatrie*, Bruxelles, Mardaga, 1979, 2014, p. 29). On soulignera que Minkowski lui-même, dans son *Manuel de psychopathologie*, pose un regard sceptique sur le lien entre santé mentale et adaptation en soulignant que « l'homme entièrement adapté n'est peut-être pas ce qu'il y a de mieux dans la vie. On peut pécher par excès d'adaptation » (*Op. cit.* p. 63).

⁴¹ Stanghellini G., « Psychopathologie phénoménologique et psychothérapie », in *Actes du colloque « Psychopathologie phénoménologique : Dépassement et ouverture »*, Paris, Le Cercle herméneutique, 2019, p. 8.

⁴² Perspective qui entre au fond en concurrence avec les propositions tant de la psychanalyse, faisant reposer l'état psychopathologique sur la logique de la régression, que de la psychologie cognitive, considérant que le pathologique repose sur la comptabilité de déficits cognitifs ou neurologiques. Nous développons ces arguments dans *Schizophrénie, conscience de soi, intersubjectivité, op. cit.*

postule l'absence), dès lors des modalités d'expression du libre-arbitre chez la personne affectée d'une psychopathologie. C'est fort de ces acquis que nous allons maintenant rencontrer l'histoire de Germain et son rapport à la liberté.

3. Axe clinique : la ballade d'un roi (sans royaume) Germain contre le reste du monde

Cette dernière section fera vivre cette dimension de la liberté au sein de la folie en la mettant en scène à travers le cas de Germain, patient rencontré en milieu psychiatrique. Plus précisément, Germain permettra de reprendre le débat Ey-Lacan et d'entrevoir une troisième voie, une solution intermédiaire qui, toutefois, sera probablement plus près de la liberté des pathologies, tout en introduisant une nuance décisive.

Ma première rencontre avec Germain est plutôt théâtrale. Il entre dans mon bureau et reste debout : « *Je m'assierai si cela devient intéressant* », dit-il. Germain me tutoie et souhaite que j'en fasse de même : « *Je prends pour un manque de respect le fait de ne pas me tutoyer. Est-ce que vous vouvoyez les gens que vous respectez et appréciez le plus ?* ». Il me confie alors qu'il veut bien me parler de son histoire, mais que je dois avoir trois heures devant moi. Sans ce contexte, il ne le fera pas. Nous convenons d'un second rendez-vous la semaine suivante qu'il commence en me disant : « *J'ai bien réfléchi à ce que tu m'as dit hier* ». Je suis étonné et lui réponds que je ne l'ai pas vu hier, mais il y a plusieurs jours. Germain explique alors sa théorie du temps : « *Hier, avant-hier, il y a un mois, il y a un an, c'est pareil ; demain, après-demain, dans une semaine, le futur c'est la même chose* ».

Assez rigide (tout en étant souvent drôle), il peut, lorsque je l'interromps pour lui poser une question, s'arrêter quelques secondes, me regarder consterné, puis reprendre sa phrase là où il en était avant mon intervention. Germain me raconte son parcours en commençant par cette phrase : « *J'étais dans l'Hérault⁴³* ». Il explique avoir une intelligence extrême et avoir inventé une machine révolutionnaire. Susceptible de changer la face du monde. Machine à mouvement perpétuel générant de l'électricité. Il cherche alors à déposer un brevet : « *Tu sais combien ça coûte de déposer un brevet ? 25.000 euros !* », dit-il. « *J'ai donc dû chercher un travail* ». Germain trouve un travail dans le domaine de l'électricité à Dijon. Il décide donc de déménager de l'Hérault vers Dijon pour aller faire fortune afin de pouvoir payer son brevet et d'avoir les droits sur sa machine susceptible de révolutionner le monde. Il trouve un appartement à Dijon et contacte le Service d'aide sociale local pour que ce dernier lui vienne en aide et verse la caution qu'il remboursera dès qu'il en aura les moyens.

Germain loue un camion et, seul, fait le chemin de l'Hérault vers Dijon. « *Comme un escargot* », insiste-t-il, il rallie Dijon avec ses meubles dans son camion. Arrivé à son appartement, il gare son camion et constate avec le propriétaire que le Service d'aide sociale local n'a pas payé la caution : « *Qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai déposé tous mes meubles dans la rue devant la maison puis suis retourné dans l'Hérault pour y ramener le camion de déménagement* ».

Fin de la séance. Je trépigne d'en savoir plus et lui demande si je lui remets un nouveau rendez-vous. Germain me répond favorablement. Nous sommes un vendredi et je lui réponds : « *je vous verrai demain* ». « *Demain, mais c'est samedi !* » répond-il. Je lui dis alors « *Oh demain, après-demain, dans trois semaines, dans trois mois... c'est égal* ».

Séance suivante. Germain s'assied d'emblée. Je lui fais la remarque que l'entretien précédent a dès lors dû être intéressant. Il me regarde, consterné, ne me répond pas, et reprend son histoire précisément là où il l'avait arrêtée précédemment. Le camion déposé, il reprend sa voiture et retourne à Dijon, « *telle une limace* ». Quand il arrive, il constate

⁴³ Les lieux sont fictifs, tout comme le nom Germain.

qu'on lui a tout volé. Il se dirige alors vers le Service d'aide sociale de Dijon. On lui répond qu'on ne peut rien pour lui et de retourner dans l'Hérault. Il répond : « *Ça jamais* ». Germain retourne à sa voiture, dort dedans, et commence son travail. Il se présente tous les jours après son travail au Service d'aide sociale pour obtenir sa caution. Il perd son travail après quelques jours et se rend alors plusieurs fois par jour au dit service. Après l'intervention de la police à plusieurs reprises, il se retrouve en prison pendant un mois : « *pour me faire comprendre les choses* ». Je lui demande alors ce qu'il fait une fois libéré : « *Je vais à Dijon* ».

Il retourne, évidemment, au Service d'aide sociale. Nouvelle intervention de la police, à plusieurs reprises, le juge instruit du dossier demande une expertise psychiatrique qui conclut à l'irresponsabilité de ses actes⁴⁴ en raison de la présence d'une psychose⁴⁵. Il arrive en hôpital psychiatrique sécuritaire six mois plus tard, au moment de notre rencontre. Nous approchons de la fin de la séance et je lui demande alors : « *Et qu'est-ce que vous comptez faire à l'avenir ?* ». Il me répond : « *Retourner à Dijon* ».

Lors de la séance suivante, Germain arrive avec les plans de sa machine. Il me les montre en me demandant si je suis sûr que personne n'écoute. À ce moment, une collègue frappe à la porte pour me poser une question sur un autre dossier. Il cache ses plans, puis, méfiant, me demande : « *C'était qui celle-là ?* ». J'apprends alors que sa machine s'appelle la « *DIJONNAISE* ». Je lui dis spontanément : « *Ah comme Dijon, vous l'avez appelée comme ça en raison de Dijon ?* ». Il me répond, en prenant un air consterné : « *Pas du tout. Non. C'est l'acronyme de Dispositif International Juxtaposé...* ». Il explique alors que « *cette invention remplacerait les cinq énergies primaires, à savoir le pétrole, le nucléaire, le gaz, le charbon et le schiste bitumeux* ». Voyant que son propos trouve peu d'écho, il s'énerve quelque peu et, sans que je comprenne pourquoi, se lève, sort et claque la porte.

Quelques semaines plus tard, Germain fugue lors d'une sortie en étant accompagné d'un membre du personnel⁴⁶. Sa cavale dure un peu plus de deux mois. Quelques jours après son retour, il accepte de venir me voir et m'explique son aventure. Germain me confie avoir parcouru, à pied, durant huit heures, la distance reliant Metz et la frontière allemande⁴⁷. Une fois passée la frontière, à 20h40, me dit-il, il a téléphoné à sa sœur, résidant en Allemagne, qui est venue le chercher deux heures plus tard. « *Je suis arrivé le vendredi en Allemagne et le samedi, j'avais un travail [électricien]* ». Germain travaille en Allemagne durant plusieurs semaines, puis revient le soir du réveillon de Noël dans l'Hérault, pour assister à la messe de minuit. Il a fait l'aller-retour car il préfère entendre la messe de minuit en langue française et parce qu'il y connaît du monde. Il reviendra

⁴⁴ La police viendra l'arrêter au milieu des bois dans lesquels il est caché et le conduira en prison. Il apprendra plusieurs semaines après ce qui lui est reproché : insultes et harcèlement à l'encontre de professionnels du Service d'aide sociale de Dijon. Germain dira à ce propos : « *neuf plaignants, pas un seul travailleur social, c'est un complot pour me faire taire. Le juge et le procureur devaient être au courant de mon projet de machine à breveter. Il s'agit d'une tentative d'escroquerie de la part du maire, des ministres et du gouvernement* ». Germain estime que l'internement a été prononcé afin de le « *faire passer pour fou* » : « *Dorénavant, si je suis libéré et que je fais découvrir au monde entier mon invention, les autorités diront de ne pas m'écouter car je suis fou... Ils en auront la preuve puisque je sortirai d'un hôpital psychiatrique* ».

⁴⁵ Nous n'entrerons pas dans un débat diagnostique complet, mais soulignons que Germain présente un diagnostic de psychose assez particulier, le situant entre la schizophrénie et le trouble délirant paranoïaque. Le délire est a-typiquement rigide et construit de façon relativement stable dans le temps ce qui ne permet pas de le qualifier de paranoïde. On retiendra donc, outre la psychose qui est indiscutable, un délire paranoïaque et un *être-au-monde* pouvant s'inscrire, en partie du moins, dans le spectre schizophrénique.

⁴⁶ Rappelles que Germain est sous le coup d'une mesure judiciaire d'internement et qu'il est donc contraint de respecter les règles de détention/hospitalisation érigées par le juge responsable de son internement.

⁴⁷ Cette force « surhumaine » inopinée (proche de la notion de *raptus*) est régulièrement décrite chez les patients psychotiques, notamment en phase hypomane.

ensuite quelques jours plus tard afin de « souhaiter la bonne année » à sa famille en compagnie de sa sœur et est alors reconnu dans un supermarché par un infirmier qui appelle la police.

Quelques semaines après son retour à l'hôpital sécuritaire, il passe devant le juge et la Commission qui décide des sorties et libérations des patients. À cette occasion, il demande à pouvoir bénéficier de sorties seul pour « *aller à la messe le dimanche* ». Alors que cette séance semblait se diriger vers un sermon de la part du juge, il obtient, contre toute attente, ces sorties⁴⁸. Hébété, il ne dit mot. Puis, quelques jours après, il explique : « *Je ne ferai pas mes sorties ! Je veux repasser devant le juge et devant la Commission. Dans cette Commission, ils sont tous victimes d'indigence intellectuelle* ». Repérant une contradiction (exacte⁴⁹) dans l'énoncé de la décision qu'il a reçue, il explique : « *Je veux que l'on modifie le texte. Un mot dans une phrase, une phrase dans un texte ; ça n'a plus la même valeur, ça n'a plus le même sens* ». Il sera auditionné à nouveau devant l'instance qui modifiera son jugement.

Six mois plus tard, nouveau passage devant la Commission. Germain refuse d'abord de se présenter car je suis présent dans la pièce (depuis plusieurs semaines, il refuse mes entretiens). Il finit par venir, mais refuse d'entrer car je suis là. Il finit par franchir la porte. « *Germain, comment allez-vous ?* », lui dit le président : « *Je suis un moteur... et les gens qui travaillent ici sont de l'essence... Je suis comme un moteur sans essence* ». « *Germain, parlez-nous de votre avenir, de vos projets* ». Long silence (accompagné d'un terrible jeu d'acteur), puis il dit : « *Je vais commencer par la fin...* ». Long silence. « *Allez-y Germain, dites-nous, nous vous écoutons* ». Germain répond : « *Je veux faire baisser le niveau des océans de 10 mètres, éradiquer les cancers et le sida, lutter contre la faim dans le monde...* » Il est coupé par le président : « *Germain, ne pensez-vous pas que c'est ambitieux et qu'il vaudrait mieux commencer par des choses plus simples ?* ». Germain le regarde consterné : « *J'ai dit que je commençais par la fin !* ».

À ce moment, je ne peux retenir un rire. Germain me fixe droit dans les yeux. Tel un mauvais acteur (que lui n'est pas), j'enchaîne en toussant. Je me surprends à jouer dans sa scène. Je suis le seul à y avoir mis un pied. Mais la comédie était interprétée par un acteur de génie (lui) et un mauvais comédien (moi).

Le président : « *Germain, pouvez-vous aller un peu plus loin... ou plutôt plus en avant ?* » : « *Je vais aller à Düsseldorf, travailler avec mon beau-frère sur un prototype... Mais personne de ma famille ne sait que je suis ici. Et si quelqu'un le sait, on me fermera la porte...* ». C'est alors qu'il se lève et s'en va. Le président dit : « *C'est bien, il n'a pas parlé de Dijon !* ». La petite assemblée de lui répondre en chœur : « *Il a commencé par la fin et n'était pas encore arrivé au début* »⁵⁰.

⁴⁸ On relèvera la position intéressante du juge qui semble comprendre que lui refuser sa sollicitation n'aura *a priori* aucun effet. En lui accordant, contre toute attente ce qu'il demande, Germain est responsabilisé et contraint d'expérimenter une autre modalité d'expression que la stricte opposition de principe.

⁴⁹ En réponse à la note précédente, on relèvera le génie de Germain qui contrecarre l'hypothèse que nous attribuons au juge et trouve un interstice où se glisser pour perpétuer son vécu d'opposition.

⁵⁰ Véritable épopée, Germain présente un rapport à la spatialité qu'il n'est pas exceptionnel de retrouver chez les patients psychotiques. On pourrait d'ailleurs dire que, plus la psychose est colorée par les anomalies de l'expérience typiquement schizo-phréniques (notamment un trouble du *minimal self*), moins elle pousse au « voyage » et moins la psychose est marquée par la schizo-phrénie, plus elle suscitera ces comportements d'arpenteur. On pourra dans le corpus psychopathologique, se référer à Kuhn R., « L'Errance comme problème psychopathologique ou Déménager », in *Présent à Henri Maldiney*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1973, p. 111-131. Soulignons que sont souvent utilisées en psychopathologie les notions d'errance, de fuite ou de fugue, mais il me semble que les concepts de balade (soulignant la dimension active et volontaire de la promenade) et de ballade (désignant la dimension artistique et créative du poème médiéval) permettent également de compléter le tableau de cette expérience et correspondent sans doute plus aux vécus, en

Que dire du cas de Germain ? De nombreux éléments pourraient être analysés⁵¹. Je me limiterai dans cette étude à l'apport de ce cas à la problématique de la liberté et de ses liens avec la pathologie mentale. Si la notion de pathologie de la liberté semble correspondre parfaitement à Germain, ce n'est sans doute pas parce que Germain est un être dénué de toute forme de liberté. Peut-être est-il plutôt piégé par sa liberté, constamment *contraint* de la réinventer, de la mettre en action. Dire en tout cas que Germain n'est pas libre sonnerait faux, aurait pour conséquence de réduire son génie créateur et exubérant à une simplification extrême. Peut-être, pour comprendre Germain, est-il utile de repartir du conflit Ey-Lacan. Plus précisément de la proposition sibylline d'Henri Ey, citée *supra*, qui permettait de le différencier, lui médecin, de la position de Lacan qu'il estime « soumis » à la spéculation philosophique : « Faut-il donc nous écrire avec Lacan que celui qui se croit roi et qui est roi n'est pas plus fou que celui qui se croit roi sans être roi ?⁵² ».

Approfondir cette question, en la prenant au sérieux, oblige donc à penser ce qui distingue le roi-roi du roi-non-roi. Précisément, ce qui différencie l'un de l'autre, ce qui fait de l'un « un fou » et de l'autre pas, c'est le royaume. Le roi est roi, a un royaume, alors que celui qui croit l'être n'en a pas⁵³. L'histoire est belle car, en 1987, toujours dans *L'Évolution psychiatrique*, dans un article intitulé « Signe, territoire et psychose : Pour une éthologie du sens⁵⁴ », Bonfils fait du schizophrène un « Roi sans royaume »⁵⁵. Ce texte remarquable, s'inscrivant dans une compréhension adaptative de la pathologie mentale, inspiré par les connaissances en éthologie (animale et humaine), laisse entrevoir une hypothèse sans doute plus subtile encore que celle dont débattent Ey et Lacan. Si la liberté du schizophrène semble toujours pouvoir se rejouer sous des modalités inédites, c'est bien dans le rapport aux autres, le monde social, le *royaume-que-les-autres-ne-sont-pas-pour-lui*, que se joue l'énigme de la psychopathologie. Le schizophrène nous le dit pourtant

première personne, des protagonistes de ces voyages. Enfin, le concept de ballade nous est venu du titre francophone du film de Werner Herzog *La ballade de Bruno* [*Stroszek* pour le titre allemand d'origine] (1977). Une analyse minutieuse de ce film, qui n'a pas pour ambition directe de traiter de la folie, met en quelque sorte en scène l'épopée de Germain.

⁵¹ Notamment, la place de la médication antipsychotique chez un patient comme Germain est particulièrement sensible. Faiblement traité, Germain conserve toute son énergie, sa force incommensurable, son enthousiasme existentiel. Une forte dose de neuroleptiques le ferait probablement sortir de sa rigidité psychotique, mais lui ferait perdre cet entrain, sa vigueur et son dynamisme. La problématique du traitement médicamenteux (sous contrainte ?) de Germain se retrouve dans la réplique du film *Le Prodiges* (2015) d'Edward Zwick consacré à la vie de Bobby Fischer, génie des échecs en prise à la paranoïa : « ce serait mettre du ciment dans un puits céleste ».

⁵² « Discussion du rapport de Lacan », *Loc. cit.*, p. 59.

⁵³ Pascal dans *Trois discours sur la condition des grands* [1670] (Paris, Gallimard, 2006) raconte l'histoire d'un marin naufragé sur une île déserte après une tempête. Recueilli par les autochtones, il est confondu avec le roi disparu et est reconnu en cette qualité par les habitants de l'île, attribut que le naufragé finit par accepter. Par cette fable, Pascal met en évidence que l'on est roi grâce au regard de l'autre.

⁵⁴ Bonfils B., « Signe, territoire et psychose : Pour une éthologie du sens », in *L'Évolution Psychiatrique*, vol. 52, n°2, 1987, p. 7-21.

⁵⁵ J'ai analysé cette notion de « roi sans royaume » dans Englebert J., « Dépasser le paradoxe évolutionniste de la schizophrénie : Psychopathologie éthologique et adaptation perpétuelle », in J. Englebert et V. Follet (éd.), *Adaptation : Essai collectif à partir des paradigmes éthologiques et évolutionnistes*, Paris, MJW Édition, 2016, p. 253-269 et dans Englebert J. et V. Follet, « Essai de psychopathologie éthologique », in *Ethologie et psychiatrie*, Bruxelles, Mardaga, PSY-Théories, débats, synthèses, 2014, p. 165-232. À la suite de la note 49 de cet article, on constatera que Herzog fait apparaître furtivement dans son premier film *Signes de vie* [*Lebenszeichen*] (1968) un roi sans royaume. Celui-ci venant frapper à la porte de la forteresse crétoise habitée (défendue) par Stroszek (en proie à la folie) et ses compères. Stroszek étant le même nom que le personnage de Bruno dans le film de 1977 évoqué ci-devant.

depuis longtemps à travers le délire de filiation : il se dit l'héritier d'un trône⁵⁶, l'ami proche de tel homme de pouvoir ou parfois, plus simplement, l'incarnation de Dieu. Il n'empêche que le schizophrène demeure incompris quant à ses modes d'appropriation de l'espace social⁵⁷.

Il est donc bien nécessaire de comprendre que le concept de « pathologie de la liberté » va au-delà de la souffrance et qu'il ne faut pas le comprendre comme l'affection d'un sujet qui ne pourrait plus jouir de la liberté. Ce serait définir de façon bien erronée tant la pathologie que la liberté. Ce « nouvel équilibre » fait de normes inédites n'est alors plus considéré comme un écart par rapport à une « normalité » qu'il faudrait tâcher de retrouver. Le malade mental souffre, notamment des conséquences de sa pathologie, mais sa pathologie ne se résume pas à une souffrance, elle est d'abord un nouvel agencement dans lequel une possibilité de liberté existe. Celle-ci est inédite et, surtout, malheureusement la plupart du temps insaisissable aux yeux d'autrui.

Dès lors, interroger la possibilité d'une absence, d'une défaillance, faire de la psychose une « insulte » à la liberté n'est peut-être pas, au fond, la bonne question à se poser. C'est plutôt celle du rapport à la communauté, de l'inscription du sujet dans le sens commun, dans ses systèmes et son environnement, la manière qu'il a de s'ancrer dans le monde qui doit être interrogée. Nous ne pouvons pas dire qu'il n'y a plus de liberté chez Germain. Celle-ci est sans doute autant attaquée que ce qu'elle attaque, mais elle demeure présente, peut-être à l'excès d'ailleurs. La pathologie de la liberté n'est pas la possibilité d'en être dépourvu, mais bien le fait de vivre une expérience faite d'anomalies à son propos. Le schizophrène n'est guère moins libre qu'un roi ; c'est la communauté sociale qui l'entoure – un royaume – qui lui manque.

⁵⁶ On pensera au roman de Michel Henry *Le fils du roi* (Paris, Gallimard, 1981) mettant en scène José qui prétend, avec logique et lucidité, être le fils d'un roi.

⁵⁷ Il souffre d'un « trouble de la territorialisation » ai-je défendu dans d'autres travaux (Englebert J., *Psychopathologie de l'homme en situation, Le corps du détenu dans le milieu carcéral*, Paris, Hermann, 2014, p. 63-84).